



BFCare, innovation et quotidien

Le pôle des entreprises de la santé déploie son action sur deux axes : faire émerger de l'innovation, mais aussi travailler sur les besoins en malin d'œuvre exprimés par le secteur.

Par Bertly Robert

En 2017, à Dijon, le pôle BFCare, qui rassemble une cinquantaine d'entreprises du monde de la santé, lançait Inno2care, dont le but était d'abaisser les barrières entre les laboratoires de recherche universitaire et les acteurs industriels, afin de faire émerger des innovations, et selon trois axes : la médecine de précision et les thérapies personnalisées, la rééducation et la réadaptation physique et cognitive du futur, enfin, la prise en charge du patient à domicile. Un an plus tard, le dispositif tient ses promesses en matière d'émergence de projets. « Une dizaine a été identifiée, précise Philippe Guérit, président de BFCare, tous ne sont

pas au même stade de maturité. L'un de ces projets a toutefois été repris par le nouvel incubateur régional, Deca-BFC ».

LIEN RENFORCÉ AVEC LA MÉTROPOLE

Trois autres sont clairement définis et dans le cadre d'Inno2care, BFCare va fournir un accompagnement en termes de gestion de projet. « C'est ce qui leur fait le plus défaut, poursuit Philippe Guérit. Ils ont besoin de méthodologie dans ce domaine. Ces projets sont portés par des petites structures ou des laboratoires universitaires et souvent, personne n'a le temps de s'occuper de leur gestion ».

3 000

Le nombre d'emplois des industries de la santé sur Dijon Métropole. BFCare a créé un Certificat de qualification professionnelle (CQP), avec le CFA de la pharmacie de Talant et l'Institut du médicament de Tours. Par ailleurs, avec l'organisme dijonnais Creativ, une enquête sur les besoins en compétences des entreprises du médical a été menée.

BFCare a également lancé un prix de thèse, le prix Roger Guillemin, du nom d'un endocrinologue français né à Dijon. Il a été décerné fin avril à Dijon et son but était de récompenser la meilleure thèse de recherche dans le domaine médicale, mais avec un volet concernant ses éventuelles retombées industrielles. L'an prochain, le pôle veut générer des thèses mais, cette fois-ci, en partant de besoins concrets exprimés par des entreprises. L'autre fait marquant pour BFCare, ces derniers mois, c'est le choix fait par le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté de ne plus apporter son soutien financier à la structure. Le relais est pris par Dijon Métropole, assez logiquement puisque parmi les axes stratégiques de la métropole, figure la santé numérique. Dans ce cadre, BFCare a pour mission d'animer l'ensemble de la filière. En octobre dernier, le pôle a également organisé une réunion en B to B qui s'est traduite par plus de 200 rendez-vous, des ateliers thématiques sont régulièrement proposés aux adhérents.